



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

12^{es} ASSISES PORT DU FUTUR



DOSSIER DE CANDIDATURE TROPHÉE PORT DU FUTUR

Les 4 et 5 octobre 2022, la douzième édition des Assises Port du futur se déroulera au Palais des congrès de Lorient (56), en partenariat avec Lorient Agglomération et la Région Bretagne. Ce nouveau rendez-vous sera l'occasion d'échanger sur l'actualité et les grands enjeux des ports mais aussi de découvrir les innovations et les nouveautés dans le monde portuaire.

Le Cerema et ses partenaires vous proposent également de participer à la sixième édition du **Trophée du Port du futur**. Ce concours original associant remise de dossier de candidature et présentation en public lors des Assises récompense les projets innovants.

« Le concours cherchera à promouvoir une innovation portée par un port et une entreprise ou un laboratoire de recherche »

Vous êtes une entreprise, un port ou un laboratoire de recherche à l'initiative d'une innovation en collaboration avec une entreprise, un port, une start-up ou un laboratoire de recherche, vous pouvez présenter votre dossier de candidature.

Cette édition mettra en avant une innovation portée par un couple utilisateur (ports ou acteurs portuaires) /concepteur (entreprise). L'innovation répondra donc à un besoin d'un port/acteur portuaire (professionnels du transport et de la logistique, bureaux d'études, entreprises et industriels de la place portuaire...) et concerne le port dans toutes ses activités (commerce, nautisme, tourisme, logistique...).

LE CONCOURS

Votre dossier sera lu et étudié par le jury du concours. Ce dernier est composé des membres du comité d'organisation des Assises du Port du futur, reconnus pour leur expertise (Cerema, Ministère de la Transition écologique, Union des Ports de France, Cluster Maritime Français, i-TRANS, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Pôle Mer Méditerranée, Fédération Nationale des Agences Urbanisme).

Les critères de sélection du dossier de candidature :

	Description	Note	Pondération
Critère 1 : caractère innovant	Solutions originales et innovantes au bénéfice de la performance, la compétitivité ou la sécurité des ports et de leurs partenaires	0 à 10	50 %
Critère 2 : légitimité du projet	<ul style="list-style-type: none">• Opportunité et cohérence avec les enjeux actuels et à venir des ports• Caractère opérationnel• Partenariats effectifs ou potentiels	0 à 10	25 %
Critère 3 : motivation de l'équipe	L'enthousiasme et la capacité du porteur de projet à convaincre ses partenaires potentiels et les membres du jury	0 à 10	25 %
Total		0 à 10	

L'évaluation des projets se fera en fonction de la note globale pondérée.

Au cours de l'analyse des dossiers, le jury pourra vous contacter par téléphone pour des précisions ou des éclaircissements éventuels. Si votre projet figure parmi les 8 dossiers les mieux notés, vous disposerez de 5 minutes le 4 octobre pour nous faire part de votre projet, quelle solution innovante vous avez développé et quelle est votre ambition !

DÉVELOPPEZ VOTRE VISIBILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES DES ASSISES DU PORT DU FUTUR

Les gagnants de la 6e édition du Trophée du Port du futur seront annoncés dès le 4 octobre lors de la cérémonie qui se déroulera à l'occasion d'un cocktail convivial en fin de journée en présence de tous les participants aux Assises. Une vidéo de présentation (2-3 minutes) sera réalisée ainsi qu'une publication dans l'Essentiel 2022 des Assises du Port du futur. Ces contenus seront publiés sur les sites web et les réseaux sociaux des membres du comité d'organisation.

Enfin lors des deux journées, un espace dédié aux lauréats pour présenter leur projet sera accessible à tous les participants pour des rencontres pendant les pauses du mardi 4 et mercredi 5 octobre 2022.

Retrouvez les vidéos des lauréats des précédentes éditions : <https://www.portdufutur.fr>

LES DATES CLÉS DU CONCOURS

- **14 mars au 1^{er} juillet 2022** : envoi des dossiers (via le formulaire)
- **18 juillet 2022** : annonce des projets sélectionnés
- **Mardi 4 octobre 2022** : présentation de 5 minutes en session plénière des Assises et remise du Trophée Port du futur
- **Mardi 4 et mercredi 5 octobre 2022** : networking dans l'espace lauréats

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **190 euros au tarif « earlybird »** à la date d'ouverture des inscriptions

Formulaire d'inscription - Trophée du Port du futur 2022

Vous pouvez compléter le dossier d'inscription directement sur ce document ou sur un document au format Word. Ne pas oublier de joindre un logo, des photos du projet au format jpeg (2 max haute définition et libres de droits), à votre inscription.

Le dossier est téléchargeable sur www.portdufutur.fr

Coordonnées

Raison sociale

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Site Internet

Contact

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

Courriel

Mise en œuvre du projet : présentation de l'utilisateur (objectifs, contraintes...)

Résumé du projet : (en quelques lignes, résumer les caractéristiques de l'innovation, son ou ses bénéfices et avantages concurrentiels)

Présentation du projet: (max 1 page hors schéma/photo)

Envoyez votre dossier complété
avant le 1^{er} juillet 2022 à port-du-futur@cerema.fr

